

Congés scolaires 2012-2013 – Tous réseaux

Enseignement obligatoire et de promotion sociale

Le nombre de jours de classe est fixé à 181 jours.
La rentrée scolaire est fixée au lundi 3 septembre 2012.

Répartition des vacances et congés :

- Jeudi 27 septembre 2012 : Fête de la Communauté française
- Lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre 2012 : Congé d'automne
- Lundi 24 décembre 2012 au vendredi 4 janvier 2013 : Vacances d'hiver
- Lundi 11 février au vendredi 15 février 2013 : Congé de Carnaval
- Lundi 1^{er} avril au vendredi 12 avril 2013 : Vacances de Printemps
- Mercredi 1^{er} mai 2013 : Fête du 1^{er} mai
- Jeudi 9 mai 2013 : Jour de l'Ascension
- Lundi 20 mai 2013 : Lundi de Pentecôte
- Du lundi 1^{er} juillet au vendredi 31 août 2013 : Vacances d'été

Centres Psycho-Médico sociaux :

La rentrée scolaire est fixée au lundi 3 septembre 2012.

Répartition des vacances et congés :

- Jeudi 27 septembre 2012 : Fête de la Communauté française
- Lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre 2012 : Congé d'automne
- Lundi 24 décembre 2012 au vendredi 4 janvier 2013 : Vacances d'hiver
- Lundi 11 février au vendredi 15 février 2013 : Congé de Carnaval
- Lundi 1^{er} avril au vendredi 12 avril 2013 : Vacances de Printemps
- Mercredi 1^{er} mai 2013 : Fête du 1^{er} mai
- Jeudi 9 mai 2013 : Jour de l'Ascension
- Lundi 20 mai 2013 : Lundi de Pentecôte

Les vacances d'été sont organisées comme suit :

c) Pour les directeurs : du lundi 8 juillet 2013 au vendredi 16 août 2013 inclus

d) Pour les autres membres du personnel : soit du lundi 1^{er} juillet 2013 au 16 août 2013 inclus, soit du lundi 8 juillet 2013 au 23 août 2013.